



Association
des ingénieurs
et techniciens
en climatisation
et froid

TENDANCES 4

QUESTIONS À... 10

« Je trouvais l'école trop abstrait jusqu'à ce que je rencontre le monde du CVC »

PROFESSION 11

Hommage au « serial inventeur »
Jacques Bernier

DOSSIER I 16
CONFORT D'ÉTÉ DANS
LES BÂTIMENTS ET ÎLOT
DE CHALEUR

DOSSIER II 39
OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE
DES SYSTÈMES DE POMPAGE

RÉGLEMENTATION 44

Nouveau cadre réglementaire relatif
à la sécurité gaz

AGENDA 50

ÉDITORIAL

Et le confort des occupants dans tout ça ?

Nous avons vu naître « FAIRE » - Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique - en septembre 2018 et bien un an après, le gouvernement annonce fièrement la naissance de son petit frère, le dénommé « SARE » - Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique. Ce énième plan de relance pour la rénovation énergétique propose une palette d'outils pour transformer les passoires énergétiques en bâtiments performants en s'appuyant sur un budget de 200 millions d'euros sur cinq ans.

Si le gouvernement sort une nouvelle fois le chéquier, c'est que le secteur du bâtiment représente à lui seul près d'un quart de nos émissions de gaz à effet de serre. Et malgré tous les plans successifs et les enveloppes budgétaires annoncées, nous sommes loin d'atteindre l'objectif des 500 000 logements rénovés par an. Il reste toujours très difficile de convaincre les particuliers et les copropriétaires à engager des travaux ! L'accélération du rythme des rénovations énergétiques n'est pour le moment qu'une utopie... d'ailleurs, au-delà de la prise de décision dans l'acte de rénover, nous pouvons également nous interroger sur la capacité qu'à la profession (maîtres d'œuvre, entreprises...) à répondre à cet objectif certes nécessaire mais très ambitieux.

Mais au-delà de la difficulté de faire rencontrer l'offre et la demande, en mettant l'accent sur la performance énergétique d'hiver de nos bâtiments (la future RE 2020 venant compléter ces dispositifs), les pouvoirs publics sont passés à côté de l'essentiel : le confort des occupants ! Les quelques derniers étés passés ont vu exploser le nombre de petits climatiseurs et pas qu'en zone H3 ! Et que dire de la qualité d'air intérieur de nos bâtiments. Pour vivre dans des bâtiments de plus en plus étanches à l'air et avec une isolation thermique renforcée, il est nécessaire de repenser leur conception que ce soit en termes d'orientation (pour les bâtiments neufs), en termes de taux de renouvellement d'air ou en termes de protections solaires.

■ **Alain Bodin, directeur technique du BET IE Conseil, rédacteur en chef de CVC**



« Le nombre de petits climatiseurs est en forte augmentation et pas qu'en zone H3 ! »